



Assemblée générale

Distr. générale
20 septembre 2010
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session
Sixième Commission

Questions renvoyées à la Sixième Commission

Lettre datée du 17 septembre 2010, adressée au Président de la Sixième Commission par le Président de l'Assemblée générale

J'ai l'honneur de vous communiquer les décisions qu'a prises l'Assemblée générale à la 2^e séance plénière de sa soixante-cinquième session, tenue le 17 septembre 2010, en ce qui concerne les questions renvoyées à la Sixième Commission.

J'appelle votre attention sur les parties pertinentes des sections III et IV du rapport du Bureau (A/65/250) concernant l'ordre du jour des grandes commissions.

J'appelle aussi votre attention sur les recommandations concernant l'organisation de la session figurant à la section II dudit rapport. Ces recommandations ont été également approuvées par l'Assemblée générale à sa 2^e séance plénière.

(Signé) Joseph Deiss



Questions renvoyées à la Sixième Commission

1. Élection des bureaux des grandes commissions [point 5].

F. Promotion de la justice et du droit international

2. Responsabilité de l'État pour fait internationalement illicite [point 75].
3. Responsabilité pénale des fonctionnaires et des experts en mission des Nations Unies [point 76].
4. Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa quarante-troisième session [point 77].
5. Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international [point 78].
6. Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa soixante-deuxième session [point 79].
7. Protection diplomatique [point 80].
8. Examen des questions de la prévention des dommages transfrontières résultant d'activités dangereuses et de la répartition des pertes consécutives à de tels dommages [point 81].
9. État des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1949 relatifs à la protection des victimes de conflits armés [point 82].
10. Examen de mesures propres à renforcer la protection et la sécurité des missions diplomatiques et consulaires et de leurs représentants [point 83].
11. Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation [point 84].
12. L'état de droit aux niveaux national et international [point 85].
13. Portée et application du principe de compétence universelle [point 86].

H. Contrôle des drogues, prévention du crime et lutte contre le terrorisme international sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations

14. Mesures visant à éliminer le terrorisme international [point 107].

I. Questions d'organisation, questions administratives et autres questions

15. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale [point 118].
16. Planification des programmes [point 130].
17. Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies [point 140].
18. Rapport du Comité des relations avec le pays hôte [point 161].